

DELIBERATION N°47/2025/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 26 MARS 2025 À 09H00

AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DU CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION PREALABLE AU PROJET D'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE LA CACL

Nombre de Conseillers en exercice : 49

Nombre de Procurations : 5

Nombre de Conseillers Présents : 21

Date de la convocation : 21 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi vingt-six mars à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Serge SMOCK – Patrick LECANTE – Anne Michèle ROBINSON – Stéphanie PREVOT-BOULARD – Claire CHINON – Elainne JEAN – Jean-Philippe CHAMBRIER – Daniel CASTOR – Sandrine JACQUES – Nadine COLIN – Hélène SERVIUS – Liser CLIFFORD – Rolande SILEBER – Pascal BRIQUET – Patricia VICTOR – Corinne DIMANCHE – Serge BAFAU – Eliodore TORVIC – Julner BELIZAIRE - Farah GRISET-KHAN – Monique AZER –

PROCURATIONS : Gilles ADELSON a donné procuration à Monique AZER – Thierry ELIBOX a donné procuration à Anne-Michèle ROBINSON – Yahya DAOUDI a donné procuration à Daniel CASTOR – Louis-Mike CALUMEY a donné procuration à Patricia VICTOR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Rolande SILEBER

26 POUR	Serge SMOCK – Patrick LECANTE – Anne Michèle ROBINSON – Stéphanie PREVOT BOULARD – Claire CHINON – Elainne JEAN – Jean-Philippe CHAMBRIER – Daniel CASTOR – Sandrine JACQUES – Nadine COLIN – Hélène SERVIUS – Liser CLIFFORD – Rolande SILEBER – Pascal BRIQUET – Patricia VICTOR – Corinne DIMANCHE – Serge BAFAU – Eliodore TORVIC – Julner BELIZAIRE - Farah GRISET-KHAN – Monique AZER – <i>Gilles ADELSON a donné procuration à Monique AZER – Thierry ELIBOX a donné procuration à Anne-Michèle ROBINSON – Yahya DAOUDI a donné procuration à Daniel CASTOR – Corinne DIMANCHE a donné procuration à Michel DUBOUILLE - Louis-Mike CALUMEY a donné procuration à Patricia VICTOR</i>
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération n°133/2021/CACL en date du 24 Septembre 2021 portant sur le choix des modes de gestion relatifs aux projets d'ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux) et d'UVE (Unité de Valorisation Energétique) pour le traitement des déchets ménagers et assimilés de la CACL.

Vu la délibération n°17/2024/CACL en date du 23 Février 2024 portant sur l'approbation de la Délégation de Service Public (DSP) pour la conception, la construction et l'exploitation d'une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (tranche ferme) et d'une Unité de Valorisation Energétique (tranche optionnelle).

Vu la délibération n°59/2024/CACL en date du 25 Septembre 2024 portant sur l'approbation de l'Acte d'Engagement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de l'exécution de la concession pour la conception, la construction et l'exploitation d'une ISDND et d'une UVE

Vu la délibération n°178/2024/CACL en date du 25 Septembre 2024 portant sur l'approbation de la saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour le lancement d'une démarche de concertation préalable à la construction de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de la CACL

Vu l'avis favorable de la Commission « Environnement - Déchets » du 14 mars 2025 ;

Vu l'avis favorable du Bureau du mercredi 19 mars 2025 ;

Vu le **Rapport N° 47/2025/CACL** relatif à l'approbation du calendrier de mise en œuvre de la concertation préalable au projet d'Unité de Valorisation Energétique de la CACL ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1^{ER}

D'approuver le calendrier prévisionnel de mise en œuvre de la concertation préalable au projet d'Unité de Valorisation Energétique de la CACL suivant :

EVENEMENTS	DATES CLES
Présentation de la démarche au monde institutionnel	mars et avril 2025
Annonce réglementaire de la concertation préalable	18 avril 2025
Ouverture de la concertation	5 mai 2025
Clôture de la concertation	30 juin 2025

Bilan des garants	30 juillet 2025
Réponse de la CACL	1 septembre 2025
Délibération du conseil communautaire	12 septembre 2025

ARTICLE 2

D'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

ARTICLE 3

D'autoriser le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schoelcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le mercredi 26 mars 2025

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK